

## JOURNÉE DU PRISONNIER PALESTINIEN

# 10.000 prisonniers palestiniens torturés et affamés dans les geôles sionistes

P 11



LA CHAÎNE AMÉRICAINE EST CONNUE POUR SON SOUTIEN À L'OCCUPATION SIONISTE

## Sit-in de protestation contre l'ouverture du restaurant « KFC » à Alger

P3

**ELECTRICITÉ**

**L'interconnexion du sud avec  
le réseau national coûtera  
200 milliards DA**

P2

**Agroalimentaire**

**650 exposants attendus au salon  
"Djazagro" du 22 au 25 avril**

P4

RESSOURCES EN  
EAU

Convention de  
partenariat entre  
l'AGIRE et la SEAL

Une convention a été signée, hier à Alger, entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) dans le but de renforcer la coopération entre les deux parties, notamment en matière de numérisation. La convention a été signée par la directrice générale de l'AGIRE, Lamia Lehtihet, et le directeur général de la SEAL, Lyes Mihoubi, en marge de la cérémonie de distinction des lauréats de la 4e édition du Concours national de récitation de versets coraniques sur la valeur de l'eau, organisé par l'Agence. Cette convention vise à consolider le partenariat entre les deux parties en vue de développer les services électroniques et de généraliser l'utilisation des moyens numériques, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Une autre convention a été signée entre l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam (relevant de l'AGIRE) et l'Etablissement public de wilaya chargé de la gestion et de la promotion d'Oued El Harrach aménagé (ECOLOH). Elle a été signée par le directeur de l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam, Mehdi Oggad, et le directeur général de l'ECOLOH, Mohamed Adlene Louahab. La convention porte sur la coopération et la coordination technique, médiatique et en matière de sensibilisation entre les deux parties pour la préservation de l'environnement et de la ressource hydrique, à travers des activités récréatives, sportives et scientifiques, selon les explications fournies.

La cérémonie a été marquée par la distribution des prix aux trois lauréats de la 4e édition du Concours national de récitation de versets coraniques sur la valeur de l'eau, organisé par l'AGIRE. Les trois lauréats sont issus des wilayas de Tipasa, Laghouat et El Bayadh. Lancé par l'AGIRE durant le mois de Ramadhan, en partenariat avec la chaîne coranique de la télévision publique, pour encourager les nouvelles générations à valoriser et à préserver cette ressource vitale, le concours a vu la participation de 210 candidats, âgés entre 5 et 16 ans.

R.N

HYDROCARBURES

Sonatrach signe un  
protocole d'accord  
avec la société  
suédoise Tethys Oil AB

Le groupe Sonatrach a signé, hier à Alger, un protocole d'accord avec la société suédoise Tethys Oil AB, visant à concrétiser un partenariat dans le développement et l'exploitation des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence de son P-DG, Rachid Hachichi, du P-DG de Tethys Oil AB, Magnus Nordin, ainsi que du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Mourad Beldjehem, a précisé la même source.

Ce protocole d'accord traduit "la volonté des deux parties à concrétiser un partenariat pour l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures des zones d'intérêts d'El Hadjira II et d'El Haïad II", selon le communiqué.

Le protocole d'accord a pour objet, également, de "définir le cadre de coopération entre les parties dans la perspective de conclure des contrats d'hydrocarbures sur les zones d'intérêt identifiées, sous l'égide de la loi n°19-13, régissant les activités hydrocarbures", a-t-on souligné de même source.

R.N

ELECTRICITÉ

L'interconnexion du sud avec le réseau national coûtera 200 milliards DA

Ce budget prévisionnel sera entièrement en monnaie locale car l'ensemble des équipements nécessaires à la réalisation de ce réseau tels que les postes électriques, les pylônes, les câbles électriques et les accessoires sont fabriqués en Algérie. De plus, l'ensemble de la réalisation est confiée à des entreprises algériennes publiques et privées spécialisées



Le coût du projet d'interconnexion du réseau électrique du sud du pays avec le réseau national est estimé à 200 milliards de dinars, et sera réalisé en monnaie locale via des entreprises publiques et privées algériennes, a indiqué, hier, à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Lors d'un point de presse tenu en marge de la 28e édition de la Journée de l'Energie, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée du Savoir, M. Arkab a fait savoir qu'"il a été procédé aux premiers travaux de réalisation de ce grand projet visant à raccorder le réseau électrique du Nord à celui du Sud du pays, à travers un maille intégrant tous les types d'énergies au bouquet énergétique national, conformément aux ins-

tructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Ce budget prévisionnel, souligne le ministre, sera entièrement en monnaie locale car l'ensemble des équipements nécessaires à la réalisation de ce réseau tels que les postes électriques et les accessoires sont fabriqués en Algérie. De plus, l'ensemble de la réalisation est confiée à des entreprises algériennes publiques et privées spécialisées, a-t-il ajouté.

Selon lui, ce projet jouit de plusieurs atouts, dont un réseau national électrique "développé" avec des tensions différentes de transport et de distribution, ainsi que l'existence de 33 centrales destinées à alimenter les wilayas du grand Sud.

Ce projet doit également accompagner le projet de mobilité vers le Sud, notamment ferroviaire, selon M. Arkab. Le raccordement vise aussi, a-t-il dit, à "ouvrir d'autres horizons", en assurant l'interconnexion les pays du Sahel. Interrogé sur la loi sur l'électricité, le ministre a fait savoir qu'elle est en cours d'examen, précisant qu'il ne s'agissait pas d'une refonte mais d'une adaptation de la loi, prenant en compte l'intégration du renouvelable et la locomotion électrique. Par ailleurs, dans le cadre du développement de l'hydrogène en tant que source d'énergie durable, le ministre a fait savoir que des projets expérimentaux sont en cours de mise en œuvre dans le but de maîtriser la chaîne de valeur productive d'hydrogène. Parmi ces

projets, M. Arkab a cité celui semi-industriel en cours à Arzew, au niveau de la wilaya d'Oran, avec une capacité de 50 MW. L'hydrogène produit à partir de ce projet doit être transformé en ammoniac et en méthanol au niveau des unités de production, selon le ministre. "Il s'agit à travers ce projet de hisser la qualification de nos cadres dans ces technologies. Par la suite, il s'agira de multiplier les projets liés à l'hydrogène vert", a-t-il expliqué, précisant que l'Algérie est engagée dans une "grande opération" avec des pays européens pour transporter l'hydrogène vert à partir de l'Algérie vers ces pays à travers un corridor regroupant l'Algérie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Tunisie.

R.N

JOURNÉE DU SAVOIR

Portes ouvertes sur le CRTSE

Des journées portes ouvertes sur le Centre de recherche des technologies des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) et le rôle de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) ont été lancées, hier, à l'annexe du CRTSE d'El Harrach (Alger), dans le cadre de la célébration de la journée du Savoir. A l'occasion, une série de conférences versées dans les dernières avancées technologiques dans la production des photovoltaïques et des batteries, le transfert technologique et les produits de recherche dans la création des start-up a été présentée par des chercheurs du CRTSE devant un parterre d'universitaires et chercheurs ainsi que des étudiants des différentes facultés de l'université des sciences et technologies Houari Boumediene, (USTHB) de Bab-Ezzouar.

Dans ce cadre, le directeur du CRTSE, Dr. Aïssa Keffous a indiqué que ces portes ouvertes visent à célébrer le Savoir dans toute sa diversité, affirmant que le centre qu'il représente œuvre, à travers ses équipes de chercheurs «à assurer la sécurité énergétique et à atteindre l'étape de l'excellence et la contribution de manière efficace dans le domaine de l'économie nationale». Dans

une déclaration à l'APS, le directeur du CRTSE a indiqué que le centre s'emploie à adapter les recherches scientifiques aux enjeux du développement économique et aux besoins de la société algérienne. Il a, dans ce sens, ajouté que les équipes de recherche du centre ont réalisé, à l'échelle de laboratoire, plusieurs produits et prototypes versés dans l'énergie solaire, notamment des panneaux photovoltaïques et des batteries au lithium pour le stockage de l'énergie ainsi que des lampadaires avec des panneaux photovoltaïques.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, le CRTSE offre également ses services dans l'expertise et le traitement des rejets industriels, a-t-il ajouté, relevant que des coopérations ont été concrétisées avec des unités industrielles publiques et privées dans ce domaine. Tout en faisant part de la disponibilité du CRTSE à mettre son savoir faire à la disposition des industriels pour le développement de leur créneau d'activité, M. Keffous est revenu sur des partenariats avec plusieurs compagnies et unités industrielles, citant entre autres la réalisation pour le compte de la compagnie nationale Sonatrach, d'une station de déminéralisation et potabilisation des eaux saumâtres, ainsi qu'un capteur de gaz pour Sonelgaz et un processus de traitement de

sable pour le compte d'une unité industrielle privée. De son côté, le directeur général de l'Anvredet, Dr. Nadjib Drouiche, a précisé que l'agence s'emploie "à faire la promotion des produits du CRTSE et à mettre en avant les compétences et le savoir faire de ses équipes de recherches qui développent des prototypes utiles pour l'économie et le domaine de la transition énergétique". Il a ajouté que l'agence œuvre à accompagner les porteurs de projets et chercheurs dans la maturation de leurs idées innovantes et leur concrétisation pour apporter "une valeur ajoutée" à l'économie nationale et créer une dynamique qui permet d'assurer des postes d'emploi.

Les journées portes ouvertes sur le CRTSE et le rôle de l'Anvredet devront se poursuivre jusqu'au 18 avril courant avec au programme des communications suivies de débats sur, notamment, le rôle des incubateurs universitaires dans la valorisation des produits de recherche et la création des start-up, ainsi que sur la valorisation des gisements de silice en Algérie en tant que source de matière première. Elles sont également marquées par l'organisation d'une exposition regroupant l'essentiel des prototypes et produits réalisés par le CRTSE dans le domaine de l'énergie solaire.

R.N

LA CHAÎNE AMÉRICAINE EST CONNUE POUR SON SOUTIEN À L'OCCUPATION SIONISTE

# Sit-in de protestation contre l'ouverture du restaurant « KFC » à Alger

*Des citoyens algériens ont organisé un sit-in de protestation devant le restaurant (KFC), qui a ouvert ses portes dans la commune de Dali Ibrahim à Alger. Les protestataires ont appelé les autorités algériennes à intervenir pour fermer le restaurant, en raison de l'implication de la chaîne américaine dans le soutien à l'occupation sioniste en Palestine.*

L'ouverture de K. F. C. Algérie, à l'heure où l'on assiste à la poursuite des massacres de l'occupation sioniste contre les Palestiniens, a suscité une vague de colère intense, accompagnée d'une campagne de boycott. Les participants à la manifestation ont brandi des pancartes devant le bâtiment indiquant : « Votre cause est plus importante que votre estomac, n'achetez pas, boycottez le Kentucky. » Les manifestants scandaient : « Quelle honte, quelle honte... ils ont vendu Gaza pour des dinars », « Kentucky dehors... l'Algérie est libre, libre », « Qui leur a permis d'être là », « Nous sommes non seulement avec le boycott, mais avec la fermeture définitive » et « Nous ne voulons pas de la présence de ceux qui tuent nos frères sur notre terre ».

Le restaurant a officiellement ouvert ses portes dans la capitale le 14 avril dernier, sur une superficie d'environ 400 mè-



tres carrés. Les utilisateurs des réseaux sociaux ont évoqué les prix élevés des snacks du Kentucky, le prix d'un repas attei-

gnant environ 5 000 dinars algériens. La campagne de boycott est très dense sur les réseaux sociaux en Algérie, au

même titre que d'autres produits connus pour leur soutien à l'occupation sioniste.

Mah.B

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

### Tebboune reçoit le président de la République arabe sahraouie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi à Alger, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali.

La rencontre s'est déroulée en présence du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'armée Saïd Chanegriha et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem.

Etaient présents également du côté sahraoui, le ministre conseiller chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek, le chef d'Etat-major de l'Armée populaire de libération sahraouie, Mohamed El Ouali Akik et l'ambassadeur de la RASD à Alger, Abdelkader Taleb Omar.

La rencontre se tient à la veille de la séance de consultation au Conseil de sécurité sur la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

Pour l'Algérie, comme pour le Front Polisario, le plan de règlement de l'Union Africaine (UA) et des Nations Unies, accepté par les deux parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, en août 1988, et approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991), demeure la solution réaliste, raisonnable et consensuelle à la question de la décolonisation du Sahara occidental.

## QUESTION PALESTINIENNE

### Attaf effectue une visite de travail à New York

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, effectue, à partir d'hier, une visite de travail à New York pour participer à une série de réunions ministérielles sur la question palestinienne, en prévision de l'importante échéance attendue au Conseil de sécurité concernant le dossier de l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations Unies, indique un communiqué du ministère.

M. Attaf devrait également participer à deux séances de débat de haut niveau au Conseil de sécurité sur le rôle des jeunes face aux défis sécuritaires dans la région méditerranéenne et le soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), précise le communiqué. Parallèlement, le ministre participera à une réunion de l'Assemblée générale s'inscrivant dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux liés à l'accès de tous à l'énergie durable.

R.N

## ENERGIE

### Vers l'élaboration d'un modèle national à vision prospective

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, hier à Alger, que son secteur s'attelle à élaborer un modèle énergétique national à même de tracer une vision prospective en matière de sécurité et de transition énergétiques. M. Arkab intervenait lors des travaux de la 28e Journée de l'Energie, coïncidant avec la célébration de la Journée du Savoir, sous le thème "Pour un modèle énergétique plus flexible à l'horizon 2035", en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, du Conseiller auprès du président de la République chargé de l'Energie, des mines et de l'environnement, Amine Mazouzi, du Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF), Nouredine Yassaa et du PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal.

"Le secteur de l'énergie s'attèle actuellement à l'élaboration d'un modèle énergétique national avec la contribution et la participation d'experts de tous les secteurs consommateurs d'énergie, tous types confondus, à même de tracer une vision prospective des différents scénarios futurs", a souligné M. Arkab. Cette vision prospective concerne particuliè-

rement la transition énergétique, via l'introduction des énergies renouvelables (EnR) dans le mix énergétique, mais aussi l'efficacité énergétique dans les secteurs énergivores, à l'instar des secteurs de l'habitat, des transports et de l'industrie. L'étude des débouchés de ce modèle énergétique permettra d'élaborer une feuille de route aux moyen et long termes, visant essentiellement à réaliser la sécurité énergétique et à définir le mode idoine pour une transition énergétique "fluide", en tenant compte de toutes les potentialités naturelles et des infrastructures nationales, en sus de la définition des mesures en termes de compétence énergétique, à travers l'introduction de solutions innovantes.

Le ministre a affirmé, en outre, la grande importance, accordée par son secteur au développement de la technologie de l'hydrogène propre rappelant la mise en place d'un plan d'action inclusif, à commencer par la mise en place de cadres organisationnel, normatif et institutionnel adéquats, le développement du capital humain, la définition des mesures incitatives et la coopération internationale au titre de la transition technologique". Il a cité, dans ce sens, l'exécution de projets expérimentaux de maîtrise de la chaîne de

valeur de production de l'hydrogène, ainsi que les démarches en cours dans le cadre du partenariat avec l'Europe, notamment avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, pour concrétiser le projet de pipeline "South2 Corridor" pour le transport de l'hydrogène, "un projet ambitieux exigeant un partenariat entre Sonatrach et de grandes firmes européennes, pour sa réalisation aux fins de relier les deux continents et de promouvoir la sécurité énergétique de la région". De son côté, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, a mis en avant les efforts de son secteur pour adopter le principe de pérennité des activités économiques, en se basant sur la numérisation et en encourageant l'émergence des projets de jeunes dans les domaines liés aux énergies renouvelables et de lutte contre les changements climatiques, l'eau, la mobilité et la biotechnologie.

Mme Dahleb a insisté, dans ce sens, sur l'impératif d'utiliser de nouvelles formes d'énergie et des technologies de distribution en développant des systèmes intelligents permettant de réduire les émissions de carbone, soulignant que la stratégie du secteur reposait sur le soutien à l'innovation, l'expansion des domaines de la recherche scientifique et de la formation, ainsi que la pro-

motion de la coopération internationale avec des pays leaders dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Elle a, également, rappelé l'importance de réaliser une intégration avec d'autres secteurs économiques, notamment les secteurs des transports, de l'industrie, du logement et de l'agriculture, afin de créer des opportunités d'emploi durables et de la valeur ajoutée, et ce, conformément à une feuille de route visant principalement à garantir le déploiement progressif des différentes formes d'énergies renouvelables.

Lors de cette rencontre, Pr. Chemseddine Chitour, qui a supervisé l'organisation de cet événement, a souligné l'importance de diversifier les sources d'énergie en fonction des ressources disponibles dans chaque pays, en tenant compte des risques de changement climatique mondial. Dans le souci de rationaliser la consommation d'énergie, Pr Chitour, membre du Conseil de la nation et ancien ministre des Energies renouvelables, a appelé à intensifier les efforts pour sensibiliser les citoyens et les encourager à adopter l'esprit de "citoyenneté environnementale", en focalisant particulièrement sur les jeunes au niveau des établissements éducatifs.

R.N

**CONSTANTINE**

**Entrée "prochaine" en phase de production de l'usine de carbonate calcium micronisé**

Le président directeur général (PDG) du groupe industriel minier (SONAREM), Mohamed Sakhr Harami, a affirmé lundi à Constantine que l'usine de production de carbonate de calcium micronisé située dans la région de Bounouara, dans la commune d'El Khroub (Constantine) entrera en phase de production "prochainement". Dans une déclaration à la presse en marge de son inspection de cet important projet, le même responsable a indiqué que cette usine "entrera en phase de production dans les prochaines semaines avec une capacité de 20 tonnes/heure et un total de 100.000 tonnes/an de carbonate de calcium micronisé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du ministère de l'Energie et des Mines relative à la valorisation des ressources minières et la fourniture des matières premières pour les industries locales".

Une fois opérationnel, cet investissement permettra de générer 60 postes d'emploi directs, d'améliorer la qualité des produits à base de carbonate de calcium, de préserver l'environnement et d'élargir la gamme des produits du groupe SONAREM sur le marché national outre la réduction de la facture des importations, a-t-il ajouté. Le PDG du groupe SONAREM a ajouté que cette usine permettra de multiplier la capacité productive de l'unité de production et de commercialisation des granulats et de carbonate de calcium de divers types à Bounouara à 200.000 tonnes/an. M. Harami a estimé les besoins du marché national en carbonate de calcium à plus de 684.000 tonnes/an, indiquant que le groupe assure actuellement 200.000 tonnes/an.

Selon les explications données sur place, le carbonate de calcium entre dans de multiples industries dont celles de la peinture de haute qualité, du caoutchouc, des tubes de PVC, des colles et produits collants, des produits pharmaceutiques et parpharmaceutiques, de l'aliment de bétail et volailles et du papier. Le même responsable a donné des instructions aux entreprises algériennes chargées des travaux de réalisation pour adopter le système de travail 3x8 et parachever le projet dont le taux d'avancement atteint actuellement 90 %.

R.E

**AGROALIMENTAIRE**

**650 exposants attendus au salon "Djazagro" du 22 au 25 avril**

*Ce grand rendez-vous économique devrait accueillir plus de 23.000 visiteurs dont un nombre important de professionnels et des porteurs de projets en quête d'opportunités d'affaires et de partenariat.*



L'édition 2024 du salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro) se tiendra du 22 au 25 avril au Palais des expositions Pins maritimes (Alger) avec la participation de 650 exposants nationaux et étrangers représentant 28 pays, ont annoncé, hier, les organisateurs de cet événement économique. Parmi ces exposants qui seront présents au salon, il y aura des entreprises algériennes et une grande partie d'entreprises représentants des pays de l'Union européenne, en plus d'exposants des pays voisins et de Malaisie, a affirmé la directrice du salon, Chantal de Lamotte, lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag. "Cette année encore, nous nous engageons à mettre en avant les dernières innovations technologiques industrielles du secteur agroalimentaire", a-t-elle affirmé, en précisant qu'une attention particulière sera consacrée au volet du conditionnement et de l'emballage compte tenu de son rôle primordial dans la vente du produit. "Le rôle du packaging, autrefois limité à la fonction basique de protection du produit et d'information, a

considérablement évolué et représente pour les producteurs un élément clé pour se positionner sur le marché et fidéliser les consommateurs", a-t-elle fait valoir.

Dans ce sens, elle citait les produits algériens notamment les produits de terroir qui sont "de très bonne qualité" tels l'huile d'olive et les dattes qui pourraient se positionner davantage sur les marchés internationaux à travers le développement de leur packaging. "La force de l'Algérie c'est d'avoir une agriculture bio et une variété impressionnante de produits du terroir qu'il faut juste valoriser à travers l'emballage et le conditionnement", a-t-elle insisté. Pour sa part, le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag, a souligné l'importance d'un tel événement qui devrait accueillir plus de 23.000 visiteurs dont un nombre important de professionnels et des porteurs de projets en quête d'opportunités d'affaires et de partenariat. "Outre la promotion des produits algériens, le salon représente une plateforme de rencontre qui permet aux opérateurs de prospecter le marché national et renforcer les relations de partenariat industriels avec le tissu productif d'autant qu'il y a des produc-

teurs agricoles qui souhaiteraient se lancer dans la transformation", a-t-il affirmé, en assurant la disponibilité de machines industrielles pour la petite et la grande transformation afin de répondre à l'ensemble des opérateurs. Djazagro verra également le retour du concours "Djaz Innov" pour repérer les innovations susceptibles de dynamiser la croissance du marché agroalimentaire algérien, affirment les initiateurs du salon. Une présélection permettra aux candidats choisis pour cette 3e édition de "Djaz Innov" de mettre leur produit, service ou équipement, dans un espace nommé l'Agora des Experts. Les finalistes du concours présenteront leur produit et leur service aux visiteurs. De ce même espace, des conférences sur des thématiques en rapport avec le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire seront présentées au public tout au long du salon. Les communications porteront notamment sur le problème du gaspillage alimentaire, les enjeux de la traçabilité et la labellisation des produits du terroir, la conformité des produits agro-alimentaires et les opportunités d'exportation en Afrique.

Synthèse : S.A.K

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**600 millions de personnes resteront appauvries, d'ici à 2030**

Quelque 600 millions de personnes resteront appauvries, d'ici à 2030, ce qui témoigne de la lenteur des progrès qui sont loin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD), a indiqué lundi l'ONU, mettant l'accent sur l'aggravation des inégalités entre les pays, sur fond d'appels à une réforme urgente du système financier mondial. "D'ici à 2030, on estime que 600 millions de personnes resteront appauvries, ce qui témoigne de la lenteur des progrès qui sont loin d'atteindre nos objectifs de développement durable", a déclaré le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Dennis Francis, lors d'une réunion de haut niveau de l'AG sur la viabilité de la dette.

Le Président de la 78e session de l'organe a mis l'accent sur l'aggravation des inégalités entre les pays riches et les pays pauvres, avertissant que "si le monde est en passe de voir son premier trillionnaire d'ici

2030, il faudra encore 229 ans pour éradiquer la pauvreté". "Il est clair que le fossé entre le Nord riche et le Sud en développement se creuse, limitant de plus en plus les chances de vie des personnes qui y vivent", a-t-il souligné, alertant sur l'impact de ces disparités sur les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les habitants des zones rurales.

Pour M. Francis, "si rien n'est fait pour remédier à cette situation, ils seront littéralement laissés pour compte, privés des fruits du développement et ignorés", qualifiant cela "de ni acceptable ni durable". Il a, en outre souligné, la nécessité "d'une planche de salut" pour que les pays en développement puissent s'extraire des "sables mouvants de la dette", rappelant que le programme de relance des ODD, qu'il a proposé en février dernier, "doit maintenant prendre vie". Ce programme vise à obtenir 500 milliards de dollars par an de finance-

ment supplémentaire de la part des pays les plus développés du monde, afin de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Appel à une réforme urgente du système financier mondial

Dans ce sillage, l'ONU a appelé à une réforme urgente du système financier mondial, notamment quant à la manière d'aborder l'allègement de la dette au nom des milliards de citoyens vivant dans les pays en développement.

Lors de cette réunion de haut niveau, le Secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres, a souligné l'impact paralysant de la dette sur les économies en développement, notant que les quatre dernières années "n'ont été rien de moins qu'un désastre pour la dette". Plus d'un cinquième des recettes fiscales de 25 pays en développement ont été consacrées au service de la dette extérieure, tan-

dis que les coûts d'emprunt extrêmement élevés ont conduit des pays comptant au total quelque 3,3 milliards d'habitants - soit environ 40 % de la population mondiale - à dépenser davantage en paiements d'intérêts qu'en initiatives dans les domaines de la santé ou de l'éducation. "Au lieu d'un fil de sécurité, les pays en développement sont confrontés à un système obsolète, dysfonctionnel et injuste qui ne répond pas à leurs besoins", a ajouté M. Guterres.

Convoqué par le Président de l'Assemblée générale, le débat sur la viabilité de la dette et l'égalité socio-économique pour tous a marqué la première discussion de haut niveau dans le cadre de la toute première semaine de la durabilité organisée par l'ONU. Parmi les autres points forts, on peut citer les discussions consacrées au transport durable, au tourisme et à l'énergie.

R.E



## UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

# Signature d'une convention de formation avec un établissement de santé privé



**U**ne convention de coopération dans le domaine de la formation en physique médicale a été signée lundi entre l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) et l'établissement hospitalier privé Chahids Mahmoudi.

La signature de cette convention entre les deux établissements, d'enseignement supérieur et de la santé, intervenue lors d'une cérémonie organisée au niveau du rectorat de l'UMMTO, permettra aux étudiants en médecine de cette dernière d'effectuer leur stage pratique au sein de l'établissement de santé.

Le recteur de l'Université, le Pr. Ahmed Bouda,

a souligné que cette convention s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la politique d'ouverture de l'Université sur son environnement direct, décidée par les pouvoirs publics en matière de formation universitaire.

A ce propos, il a estimé que "l'Algérie est passée d'une formation intensive à l'effet de permettre au pays de disposer d'un encadrement national, à la formation-recherche, et enfin à la recherche". Le docteur Saïd Mahmoudi, directeur de l'établissement Chahids Mahmoudi, a souligné, de son côté, "le besoin important de formation dans la filière physique médicale, et qui le sera davantage dans les années à venir",

d'où l'engagement de son établissement à contribuer à la formation dans ce domaine. Il a estimé, à l'occasion, que la signature de cette convention entre son établissement et l'UMMTO, permettra aux étudiants qui seront appelés à être encadrés au sein de l'établissement, de bénéficier d'une formation "pratique de qualité".

Le Dr. Mahmoudi a indiqué également, que son établissement est disposé à offrir des formations et à encadrer des étudiants en radiologie à l'effet de combler le déficit en radiologues enregistré au niveau des structures sanitaires de la wilaya.

**M'ZARIR (BOUIRA)**  
**Raccordement d'une  
centaine de foyers au  
réseau du gaz**

Des travaux de raccordement de 121 foyers au réseau du gaz naturel ont été lancés dans la localité montagneuse de M'Zarir, située sur les hauteurs de la commune de Saharidj (Nord-est de Bouira), a-t-on appris lundi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Une enveloppe financière de 18,19 millions de dinars a été allouée à ce projet, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Abdelkrim Laâmourî en présence d'autres responsables de la wilaya.

La direction locale de distribution y participe à hauteur de 6,37 millions de dinars, a expliqué le directeur local de cette société, Mohamed Taïbi. "Ce projet qui porte sur la réalisation d'un réseau de 8 km, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants de ces villages qui souffrent du froid, notamment en période hivernale", a tenu à préciser M. Taïbi.

Une autre opération similaire a été engagée pour le remplacement de 1,8 km de lignes électriques pour alimenter le même village de M'Zarir en électricité.

Le remplacement de ces lignes électriques permet d'améliorer la qualité de service en matière d'électricité au profit d'une cinquantaine de clients issus de ce village montagneux, a encore expliqué le directeur de distribution à l'APS.

Le même responsable a précisé en outre, que 4 millions de dinars ont été alloués à cette opération déjà achevée.

Plusieurs autres projets de raccordement aux réseaux énergétiques ont été réalisés durant ces dernières années à travers diverses localités et zones d'ombre à Bouira, où le taux de couverture en matière d'électricité a dépassé le seuil des 98%, tandis que pour le gaz, le taux a dépassé 95%, selon les chiffres communiqués par M. Taïbi.

**NÂAMA**  
**Vers le lancement de  
réalisation de huit unités  
de stockage de céréales**

Les travaux de réalisation de huit unités de stockage de céréales d'une capacité cumulée de 400.000 quintaux seront lancés dans la wilaya de Nâama, avant la fin du semestre en cours, a-t-on appris, lundi, du directeur local des Services agricoles (DSA), Charouine Boujjemâa.

Conformément au Code des marchés publics, le cahier des charges inhérent à ce genre d'infrastructures a été adopté en prélude au lancement des travaux, avant la fin du premier semestre de cette année, a indiqué le DSA en marge d'une rencontre supervisée par le wali, Lounes Bouzegza, consacrée aux préparatifs d'une journée d'études sur "Les perspectives de l'investissement dans les cultures stratégiques et la valorisation des races animales locales dans la wilaya de Nâama", prévue la fin avril courant.

Les sites devant accueillir les futures unités de stockage des céréales (dock-silos) pour la concrétisation desquelles une enveloppe budgétaire de 2,2 milliards de dinars a été allouée, seront localisés au niveau des zones abritant des périmètres agricoles ayant connu d'importants investissements ciblant l'extension des superficies irriguées destinées aux cultures stratégiques, notamment le blé dur, le maïs et le colza oléagineux, réparties à travers plusieurs communes de la wilaya.

L'entrée en exploitation de ces nouveaux dock-silos est appelée à consolider fortement les capacités de stockage des céréales dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest, qui devront porter la capacité totale à 650.000 quintaux de l'ensemble des infrastructures similaires réparties à travers les communes de Nâama, Mekmen Benamar, Asla, Tiout, Mechria, Ain Benkhellil et Sfisifa. Ces nouvelles unités permettront, conformément aux orientations contenues dans le programme du ministère de l'Agriculture et du développement rural, de faciliter les transactions avec les professionnels de la filière céréalière, ainsi que les missions de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) dans le domaine du stockage et de la distribution des céréales, ainsi que la distribution des semences et des fourrages aux éleveurs, a-t-on indiqué.

**EL BAYADH**  
**Interventions de désensablement  
quotidiennes sur des routes**

La wilaya d'El Bayadh connaît, ces derniers jours, des opérations quotidiennes menées par des travailleurs du secteur des travaux publics pour dégager plusieurs points du réseau routier à forte accumulation de sable causé par les tempêtes, au point de provoquer un blocage de la circulation automobile, a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur.

Le directeur du secteur, Youcef Khelifa, a indiqué à l'APS que tous les travailleurs de permanence des circonscriptions territoriales des travaux publics ont été déployés à travers les daïras de la wilaya, en plus de la mobilisation des camions et des pelles pour intervenir en cas de nécessité, notamment à travers les points noirs qui connaissent une importante accumulation de sable sur les routes nationales, par le fait des vents de sable violents que connaît la wilaya ces derniers jours. Ces services ont enregistré, ces derniers jours, des inter-



ventions en continu, et ce, jusqu'à des heures tardives de la nuit, à travers plusieurs axes routiers, à l'instar de la RN 6 reliant les communes de Bougtob à Kaf Lahmar et El Bayadh, la RN 107 reliant les communes d'El Ghassoul à Brezina, la RN 111 en di-

rection de la wilaya de Tiaret et la RN 47 dans la commune de Boualem, de même que la RN 118 reliant la commune d'El Benoud en direction de la wilaya de Timimoun. Les mêmes services ont appelé les usagers des chemins de la wilaya à faire preuve de

prudence et à réduire la vitesse suite à ces variations climatiques que connaît cette wilaya, notamment les vents violents et les tempêtes de sable qui rendent difficile toute visibilité et une accumulation de sable sur le réseau routier.

**SAÏDA**  
**40 enfants souffrant de malformations congénitales  
bénéficient d'opérations gratuites**

Au total, 40 enfants souffrant de malformations congénitales à Saïda ont bénéficié d'opérations chirurgicales gratuites dans la spécialité bec-de-lièvre au niveau de l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghri", a-t-on appris, lundi, du directeur de la Santé, Laamouri Nasreddine.

M. Laamouri a indiqué à l'APS que ces interventions chirurgicales gratuites, qui ont été entamées, dimanche, ont été réalisées par des médecins spécialistes en chirurgie maxillo-faciale, dans le cadre d'une opération de solidarité, organisée par la direction de la Santé et de la Population en coordination avec l'Association de l'amitié populaire franco-algérienne.

Cette initiative a connu, durant les deux premiers jours, la réalisation d'opérations chirurgicales au profit de 11 enfants, dont l'âge varie entre 1 et 14 ans atteints d'anomalies à la naissance au niveau de la fente palatine, selon le même responsable.

Le programme des opérations chirurgicales se poursuivra jusqu'à jeudi prochain au niveau du même établissement hospitalier pour inclure d'autres opérations dans la même spécialité au profit des enfants présentant un bec-de-lièvre, a ajouté la même source.

Cette initiative de solidarité a été très appréciée par les parents d'enfants malades, ainsi que par les équipes médi-



cales exerçant à l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghri", car elle leur a permis de se former, en plus de l'échange d'expériences, selon le même responsable.

A signaler que 25 opérations chirurgicales ont été réalisées au profit des enfants dans la spécialité du bec-de-lièvre, au cours de l'année écoulée, à l'initiative de la direction de la santé et de la population, en coordination avec la même association. Pour sa part, le Secrétaire général de l'Association d'amitié populaire franco-algérienne, Djamel Ait, a déclaré à l'APS que cette initiative vise à former des médecins spécialistes à

l'hôpital "Ahmed Medeghri" dans la spécialité de bec-de-lièvre, ce qui permettra à l'avenir de réaliser des opérations chirurgicales localement, outre l'échange d'expériences entre médecins.

Il a ajouté que cette initiative est considérée comme la septième du genre au niveau de l'hôpital "Ahmed Medeghri", faisant observer que plus de 70 opérations chirurgicales ont été effectuées dans plusieurs spécialités, à savoir "les maladies des oreilles, du nez et de la gorge" (ORL), "les voies urinaires", "la chirurgie oculaire" de même que "la chirurgie générale et le bec de lièvre".

## Merccato

### BARCELONE A REFUSÉ UNE BELLE OFFRE POUR RAPHINHA

Héros du quart de finale aller de la Ligue des champions entre le PSG et le Barça (2-3), Raphinha aurait fait l'objet d'une offre de 60 millions d'euros de la part d'un club de Premier League, révèle mardi le quotidien espagnol Sport. Cependant, le FC Barcelone l'aurait refusée. En effet, le club catalan ne compterait pas vendre son ailier brésilien pour moins de 80 millions d'euros.

### MARTIAL VA QUITTER MANCHESTER UNITED

Lié à Manchester United jusqu'en juin prochain, Anthony Martial va partir libre, annonce le journaliste Fabrizio Romano. Cette saison, l'ancien Monégasque, blessé à l'aine depuis la mi-décembre, a participé à treize matches de Premier League dont cinq comme titulaire (pour un but).

### VERS UN NOUVEAU CONTRAT POUR PEDRI

En conférence de presse, Pedri a confirmé que le FC Barcelone était sur le point de lui offrir un nouveau contrat. "Je suis vraiment calme. Je sais que les dirigeants du Barça vont respecter leur parole, a indiqué le milieu de terrain actuellement lié aux Blaugrana jusqu'en juin 2026. Le Barça a toujours été le club de mes rêves."

### LEVERKUSEN PAS CERTAIN DE CONSERVER L'INTÉGRALITÉ DE SON EFFECTIF

Dans un entretien accordé à AS, Fernando Carro, le directeur sportif du Bayer Leverkusen, a annoncé que le champion d'Allemagne 2024 n'était pas certain de pouvoir conserver l'intégralité de son effectif pour la saison prochaine. "Chaque année, nous avons besoin de vendre un joueur important pour trouver des fonds afin de recruter de nouveaux éléments. Ainsi, nous allons probablement nous séparer d'un joueur, a-t-il déclaré. Nous prévoyons d'engager deux ou trois joueurs avec le montant de ce transfert."

### ANDERSON VA RETOURNER AU BRÉSIL

Sous contrat avec la Lazio Rome jusqu'en juin 2024, Felipe Anderson va revenir au Brésil, où il a débuté sa carrière professionnelle entre 2010 et 2013, même si la Juventus Turin comptait lui offrir un bail de trois ans, annonce le journaliste Fabrizio Romano. L'ailier droit international brésilien aurait fait le choix de Palmairas pour des raisons familiales.

## FOOT / CHAMPIONNAT D'ITALIE (AS ROME) Ndicka a quitté l'hôpital lundi

L'AS Rome a annoncé que son défenseur ivoirien Evan Ndicka, victime d'un malaise dimanche, lors de la 32e journée de Série (A), a quitté l'hôpital d'Udine lundi, après de nouveaux examens indiquant qu'il ne souffrait d'aucune pathologie cardiaque. "Les examens cardiologiques de premier et second niveaux qui ont été effectués n'ont mis en évidence aucune pathologie cardiaque", a indiqué la Roma dans son communiqué.

"A la lumière des derniers examens effectués lundi matin, le tableau clinique est compatible avec un traumatisme thoracique, avec pneumothorax gauche minime", a ajouté le club de la capitale. Ndicka a donc été autorisé à quitter l'hôpital pour regagner Rome. "De nouveaux examens seront faits ultérieurement à Rome", a toutefois précisé la Roma, qui n'a pas donné de date précise pour son retour à l'entraînement.

Dimanche, le joueur de 24 ans s'était effondré à la 70e minute de jeu, lors du match qui opposait son équipe à l'Udinese pour le compte de la 32e journée du Championnat d'Italie. Alors qu'il se plaignait d'une forte douleur au niveau du cœur, ses coéquipiers ont aussitôt appelé le staff médical du club, rapidement rejoint par les services de secours équipés d'un défibrillateur. Le joueur, toujours resté conscient, a été rapidement évacué vers l'infirmerie du stade d'Udine, avant d'être transféré à l'hôpital. Après discussions avec ses joueurs et ses



dirigeants, l'entraîneur de l'AS Rome Daniele De Rossi avait indiqué à l'arbitre que son équipe n'était pas en état de reprendre le match. La rencontre a donc été arrêtée alors que le score était d'un but partout, décision saluée par les applaudissements des spectateurs du Bluenergy Stadium. La Ligue italienne doit annon-

cer d'ici la fin de la semaine la date à laquelle se terminera le match capital pour les deux équipes, l'AS Rome, 5e, visant une qualification pour la Ligue des champions, l'Udinese, 15e, n'ayant pas encore assuré son maintien. Formé à l'AJ Auxerre (France), Ndicka avait rejoint la Roma l'été dernier, après cinq saisons

à Francfort (Allemagne). Le défenseur ivoirien avait remporté la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), disputée à domicile, au mois de janvier 2024. Contre l'Udinese, il disputait son 19e match de championnat cette saison.

R.S

## FOOT/ANGLETERRE Chelsea étrille Everton 6-0

Chelsea a étrillé Everton (6-0), lundi à Stamford Bridge, et permis à Chelsea de se rapprocher des places européennes. Chelsea occupe la neuvième place avec 47 points, juste derrière West Ham (8e, 48 pts) qui a joué deux matches en plus, et à portée de tir de Manchester United (7e) et Newcastle (6e), 50 points chacun et un match

disputé en plus. L'enchaînement à venir s'annonce toutefois périlleux avec, une fois disputée la demi-finale de Coupe d'Angleterre contre Manchester City samedi, trois affiches successives en championnat contre Arsenal, Aston Villa et Tottenham. Face à Everton, seizième et deux points au-dessus de la zone de relégation, Palmer a

réalisé un "hat-trick" dans la première demi-heure, du pied gauche (13e), de la tête (18e) et du pied droit (29e). En seconde période, le N.20 des Blues a obtenu un penalty qu'il a ensuite transformé en prenant Jordan Pickford à contre-pied (64e, 5-0). Ce dernier but a été précédé d'une scène étonnante: Noni Madueke et Nicolas Jackson,

auteur du 4-0 avant la mi-temps, se sont chamaillés pour tirer le penalty. Le capitaine Conor Gallagher a mis fin à la dispute en confiant le cuir à Palmer, le tireur officieux. Everton a bu le calice jusqu'à la lie quand Alfie Gilchrist a porté le score à 6-0 à la 90e minute, deux minutes après son entrée en jeu.

R.S

## FOOT/ SÉLECTION ÉCOSSAISE

### Lewis Ferguson (FC Bologne) déclare forfait pour l'Euro-2024

Le milieu international écossais du FC Bologne (Serie A italienne de football) Lewis Ferguson, blessé au genou droit, a déclaré forfait pour l'Euro-2024 en Allemagne (14 juin-14 juillet). "Les examens réalisés après sa sortie sur blessure au genou droit ont mis en évidence qu'il souffrait d'une lésion du ligament croisé. Il va être opéré et à l'issue de cette intervention chirurgi-

cale, la durée de son absence sera définie", a indiqué Bologne dans un communiqué. Ferguson (24 ans) a dû quitter ses coéquipiers à la 62e minute du match contre Monza (0-0) après un choc avec un adversaire samedi dans le cadre de la 32e journée de Serie A. Il a inscrit six buts sous le maillot de Bologne, son club depuis 2022 et équipe surprise de la saison en Italie,

bien partie pour disputer pour la première fois de son histoire la Ligue des champions. Ferguson a été sélectionné à douze reprises en équipe d'Ecosse et a participé à trois des matches de qualification pour l'Euro-2024. Lors de l'Euro-2024, l'Ecosse affrontera dans le groupe A de l'Euro-2024 l'Allemagne, la Hongrie et la Suisse.

R.S

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF/CAT U16 - 2E JOURNÉE

## Trois joueurs algériens passent au 2e tour

Trois joueurs des équipes nationales algériennes U16 de tennis "garçons et filles" ont validé leurs billets pour le 2e tour du Championnat d'Afrique ITF/CAT de la catégorie, à l'occasion de la deuxième journée disputée mardi au Tennis club de Bachdjarah (Alger). Il s'agit de Nacer Abdelmouhaymen Ghouli, Mohamed Fadel Mencer et Houda Benamar.



Dans un match à sens unique, le jeune Ghouli a surclassé son adversaire Pedro Lui Ndong Esono Abeme de la Guinée Equatoriale en deux sets expéditifs (6-0, 6-0). "Je suis heureux de ma première victoire dans cette compétition. J'avoue que le match d'aujourd'hui n'était pas compliqué. Maintenant, je dois rester concentré sur la suite du Championnat avec l'objectif d'enregistrer de bons résultats et aller le plus loin dans la compétition", a déclaré Ghouli, à l'APS. De son côté, Mohamed Fadel Mencer, s'est qualifié aux dépens d'Abdul Latif Ssendyowa de l'Ouganda sur le score 6-2, 6-4. Idem pour sa coéquipière Houda Benamar qui a rejoint le 2e tour suite à sa victoire devant la Camerounaise Delisle Manantsop sur le score

6-3, 7-6(3). Outre Ghouli, Mencer et Benamar, deux autres Algériens seront présents au 2e tour, Kamyl Chebboub et Maria Badache. Kamyl Chebboub avait validé lundi son ticket à l'issue de son succès contre le Mauricien Rohan Mungla (6-0, 6-1). Chez les filles, Maria Badache, tête de série N1 et exemptée du premier tour, affrontera, la victorieuse du match entre Nina Sekonopo (Botswana) et Ghita Sebbar (Maroc). Les matchs du deuxième tour sont programmés aujourd'hui, selon les organisateurs. La suite du premier tour, pour les matchs du double, est programmée ce mardi à partir de 14h00. Le coup d'envoi de ce rendez-vous continental a été donné lundi matin, en présence de 55 athlètes (29 garçons et 26 filles)

issus de seize (16) pays. Il s'agit des athlètes de l'Algérie (pays hôte), de la Tunisie, du Maroc, de l'Égypte, du Cameroun, du Madagascar, du Nigéria, du Mozambique, du Botswana, du Ghana, de l'Île Maurice, du Kenya, du Zimbabwe, du Togo, de l'Angola et du Lesotho. L'Algérie a engagé douze (12) athlètes dont six (06) filles. L'équipe des garçons est encadrée par l'entraîneur Sid Ali Akili, alors que celle des filles est dirigée par Ahmed Ouadane et Lamia Hameurlaine. Ce rendez-vous continental est organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT), en collaboration avec la Confédération africaine de tennis (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF).

R.S

HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (MESSIEURS)

## L'OM Annaba vise le 2e tour lors de l'édition d'Oran

L'OM Annaba, détenteur de la coupe d'Algérie de handball (messieurs) et l'un des quatre représentants algériens lors du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes (18-27 avril), vise la qualification au deuxième tour de cette épreuve organisée à Oran, a indiqué, mardi, son directeur technique. "Comme il s'agit de notre première participation à ce rendez-vous continental, et comme notre effectif est composé de joueurs qui n'ont pas l'expérience de ce genre de compétition, on tâchera de passer d'abord au deuxième tour de l'épreuve", a déclaré à la presse Amar Bouchami. Ce technicien, qui s'exprimait en marge de la séance d'entraînement de son équipe tenue à la salle omnisports de Sidi El Bachir (commune de Bir El Djir) où est en train d'effectuer ses der-

niers préparatifs avant d'entamer la compétition, a dit aussi s'attendre à un "niveau relevé" au cours du Championnat, vue la présence "des meilleures équipes africaines, en tête les clubs égyptiens du Zamalek et d'Al Ahly, ainsi que les Tunisiens de l'ES Tunis". Et de poursuivre : "Cela donne une plus value à cette épreuve, qui sera certainement très difficile, sachant que même les clubs ivoiriens et congolais, qui ont fait un énorme progrès ces dernières années, auront leur mot à dire". Il a rappelé, au passage, que le handball annabi compte déjà une participation africaine, il y a de cela plusieurs années, lorsque la formation du SR Annaba avait décroché la troisième place à Tunis. A l'époque, cette équipe comptait dans ses rangs un certain Hichem Boudrali, qui n'est

autre que l'actuel entraîneur de l'OMA. Ce dernier a vu son effectif renforcé, à titre de prêt, par sept joueurs : Seghir et Bouchettit (MB Bordj Bou Arréridj), Berriah (MC Saïda), Mekour (CCL Chelghoum Laïd), Hanitate (MC Oued Tlelat), Boudjerada et El Ouardi (O El Oued), a-t-on souligné de même source. Par ailleurs, Amar Bouchami n'a pas caché sa satisfaction au sujet des conditions du séjour de son équipe à Oran, où elle est installée au niveau du village méditerranéen depuis le week-end dernier. L'OMA évoluera dans le groupe B en compagnie des Ivoiriens de Red Star et des Congolais de Caiman, lors de cette 40e édition du championnat d'Afrique des vainqueurs de coupes.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE

## Installation d'un directoire composé de trois membres et un président

Un directoire composé de trois membres et un président a été installé pour gérer les affaires courantes de la Fédération algérienne de boxe (FAB) jusqu'à la fin du mandat olympique 2021-2024, suite au rejet des bilans moral et financier de l'exercice 2023 par les membres de l'assemblée générale ordinaire (AGO), a appris l'APS hier auprès de l'instance fédérale. Le directoire est composé de Youcef Khelifi en qualité de président et trois membres : Ahmed Belila (président de la Ligue d'Ain Defla), Ker-miche Salem (président de la Ligue de Constantine) et Brahim Kechida (président de la Ligue de Djelfa). "Notre mission consiste à gérer les affaires courantes de la Fédération algérienne de boxe jusqu'à la fin de l'actuel mandat olympique. Nous sommes à la fin du mandat et nous devons dépasser toutes nos divergences afin de rassembler la famille de la boxe, une discipline qui a tant donné à l'Algérie aussi bien sur le plan mondial qu'olympique.

Le plus important maintenant est de préparer dans les meilleures conditions nos boxeurs qualifiés aux JO de Paris.", a précisé à l'APS Youcef Khelifi, ancien président de l'instance fédérale. Selon l'article 217 de la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, "en cas de dysfonctionnement grave, de non-respect de la législation et de la réglementation en matière contractuelle, de gestion et de contrôle de l'utilisation des aides et subventions publiques (...), le ministre chargé des sports peut prononcer des mesures disciplinaires et/ou conservatoires dont, entres autres, la mise en place de procédures de gestion particulières et temporaires en vue d'assurer la continuité des activités de la fédération sportive nationale". Pour rappel, les membres de l'assemblée générale de la FAB, réunis en session ordinaire (AGO) le 29 mars dernier, avaient rejeté les bilans moral et financier de l'exercice 2023. Le bilan moral a été rejeté par 24 membres alors que 17 l'ont approuvé, au même titre que le bilan financier qui a été approuvé par 17 membres contre 22 voix non.

R.S

FOOT/COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALES)

## Tirage au sort aujourd'hui au siège de l'EPTV

La cérémonie du tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football (seniors) se tiendra aujourd'hui (21h00) au siège de l'EPTV à Alger, a annoncé mardi la fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

"La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de la Fédération algérienne de football annonce que la cérémonie de tirage au sort des demi-finales de l'édition 2024 de l'épreuve populaire se tiendra le mercredi 17 avril 2024 à partir de 21h au siège de l'EPTV à Alger".

"Cette cérémonie sera retransmise en direct par l'Établissement public de télévision, diffuseur officiel de la Coupe d'Algérie" ajoute la FAF dans le même communiqué.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

## Bouchar (CRB) et Hitala (ESS) suspendus trois matchs

Le défenseur du CR Belouizdad Sofiane Bouchar et l'attaquant de l'ES Sétif Hitala Ramdane ont écopé de trois matchs de suspension fermes, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Bouchar, exclu pour voie de fait envers un adversaire pendant et après le match contre l'ES Sétif, a pris trois matchs de suspension fermes plus 30.000DA d'amende, précise la commission de discipline de la LFP à l'issue de sa réunion tenue lundi 15 avril 2024.

De son côté, Hitala signalé pour voie de fait envers un adversaire après le match face au CRB, a été sanctionné de trois (03) matchs de suspension fermes plus 30.000DA d'amende, selon la même source. Pour rappel, la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) avait suspendu lors de sa réunion du 8 avril, les joueurs Sofiane Bouchar (CR Belouizdad) et Ramdane Hitala (ES Sétif) suite à leurs altercations à l'issue du match disputé au stade 5 juillet (Alger), pour le

compte de la 22ème journée de la ligue 1 de football Mobilis. Le défenseur central du CR Belouizdad, Bouchar Sofiane, avait été suspendu jusqu'à achèvement de l'enquête, une sanction assortie d'une amende de 100.000 DA pour contestation de décision. Pour sa part, joueur de l'ES Sétif, Hitala Ramdane avait été également suspendu jusqu'à son audition pour la séance du 15 avril 2024.

R.S



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE WILAYA DE BENI ABBES**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
N° :... /2024

NIF : 422015000052069

La direction des travaux publics de la wilaya de Béni Abbès lance un avis d'Appel d'Offres pour les travaux de :

- Entretien des chemins de wilaya Exercice 2024  
Lot n°01 : Entretien de CW 02 Du PK 00+000 au PK 12+000 sur 12 Km ;  
Lot n°02 : Entretien de CW 02 Du PK 12+000 au PK 24+000 sur 12 Km ;  
Lot n°03 : Entretien de CW 02 Du PK 24+000 au PK 37+000 sur 13 Km.

L'avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises qualifiées en travaux publics (activité principale) et répondant aux conditions suivantes :

Conditions de participation:

➤ **Capacité professionnels :**

Seules sont autorisées à soumissionner, les entreprises et groupement d'entreprise qualifiées en **travaux publics (activité principale) classées à la catégorie (05) ou plus.**

Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être **Qualifiés en travaux publics (activité principale) catégorie 04 et plus.**

➤ **Capacité financières:**

La moyenne du chiffre d'affaire des trois dernières années 2020-2021-2022 égale ou supérieure à **150 000 000,00 DA.**

➤ **Capacité technique:**

Avoir réalisé **10 km au minimum** de travaux des routes (travaux neuf des routes – Revêtement BB ou GB, réhabilitation et renforcement – modernisation) durant les **10 dernières années (2014 à ce jour)** justifier par des attestations de bonne exécution comportant la mention réception définitive ou accompagné par PV de réception définitive délivrées par les maîtres de l'ouvrage (administrations ou entreprises publiques).

**NB : pour plus d'information vérifier le cahier des charges.**

Peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux le BOMOP, auprès du bureau des marchés direction des travaux publics de la wilaya de Béni Abbès.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**dossier de candidatures**», «**offre technique**» ou «**offre financière**»,

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

Entretien des chemins de wilaya Exercice 2024

- Lot n°01 : Entretien de CW 02 Du PK 00+000 au PK 12+000 sur 12 Km ;  
Lot n°02 : Entretien de CW 02 Du PK 12+000 au PK 24+000 sur 12 Km ;  
Lot n°03 : Entretien de CW 02 Du PK 24+000 au PK 37+000 sur 13 Km.

L'objet de l'appel d'offres.

Les offres doivent être déposées au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Béni Abbès (bureau des marchés)

**1- Le dossier de candidature contient :**

1. La déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint) ;
2. La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
3. Les statuts du soumissionnaire pour les personnes morales ;
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire ;
5. Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité du soumissionnaire
6. Les bilans financiers de l'entreprise pour les trois dernières années (2020, 2021 et 2022) certifiés par un commissaire aux comptes (et visés par les services des impôts) + attestations de chiffre d'affaire délivré par service des impôts (C20) ;
7. Les références bancaires (RIB) de l'entreprise ;
8. Attestation de solvabilité bancaire.
09. La liste des moyens humains de l'entreprise daté et signée,
10. La liste des moyens matériels de l'entreprise daté et signée,
11. Les références professionnelles : les références de l'entreprise, justifiées par des attestations de Bonne exécution ou des Attestations d'exécution délivrées par le maître de l'ouvrage durant la période 2014 à ce jour.

**2- L'offre technique contient :**

1. une déclaration à souscrire dûment rempli et signé et cacheté et datée ;
2. tout document permettant d'évaluer l'offre technique: avec la mémoire technique justificatif ; (si le soumissionnaire non rempli et signer la mémoire technique et justificatif sous peine de rejeter l'offre)
3. le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » paraphée et signé.
4. Délai d'exécution + Planning d'exécution des différentes phases des travaux
5. Le PV de visite du site, dans le cas où la visite a été effectuée.

**3 - L'offre financière contient :**

1. la lettre de soumission dûment rempli et signé et cacheté et datée ;
2. le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
3. le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le date et leur limite de dépôt des offres est fixé le (15) jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou le quotidiens nationaux de 08 H00 à 13H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Béni Abbès, le jour de dépôt des offres à 13h15'.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Ministère de la Formation et de  
L'Enseignement Professionnels

Direction de la Formation et de  
L'Enseignement Professionnels  
de la wilaya de Chlef

**Avis de mise en demeure N°01**

- // —
- Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 149 ;
  - Conformément au décret exécutif N° 21/219 du 20/05/2021, relatif au cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de travaux ;
  - Vu le non respect de ses engagements envers le service contractant par l'entreprise citée ci-dessous d'achever les travaux ;

Il est adressé cet avis de mise en demeure n° 01 à l'entreprise des travaux de Mr. **DRIZA Abdelkader** pour motif : l'entreprise n'a pas achevé les travaux, concernant le projet : travaux de voirie et revêtement en bitume au profit du CFPA Abou El Hassen, selon la convention N° 02/2023 du 26/11/2023.

A cet effet, il est demandé à l'entreprise concernée incessamment d'achever les travaux ordonnés et l'approvisionnement du chantier par les matériaux de construction ainsi que par la main d'œuvre, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la première parution de ce présent avis dans les journaux nationaux, et dans le cas contraire, l'entreprise sera en état d'abandon envers ses engagements et obligations, le maître de l'ouvrage sera dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur à l'encontre de l'entreprise (résiliation unilatérale du marché).

Chlef, le :... 2024 مارس 31

**Espace  
réservé  
à la pub**

JOURNÉE DU PRISONNIER PALESTINIEN

# 10.000 prisonniers palestiniens torturés et affamés dans les geôles sionistes

Les Palestiniens commémorent mercredi le 50e anniversaire de "la Journée du prisonnier", dans un contexte marqué par une intensification des campagnes d'arrestations dans les territoires palestiniens occupés notamment depuis l'agression contre Gaza, et des pratiques inhumaines dans les geôles de l'entité sioniste qui continue d'utiliser la prison comme arme contre la libération de la Palestine et son indépendance.

Cette journée de solidarité, célébrée le 17 avril, jour où le premier prisonnier a été libéré le 17 avril 1974, permet au peuple palestinien et aux militants de la justice et de la paix à travers le monde d'exprimer leur soutien à ces hommes, à ces femmes et à ces enfants aussi, qui sont au cœur de la résistance à l'occupation sioniste. Elle vise aussi à faire davantage de pression sur l'entité sioniste pour obtenir une libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers palestiniens.

Cet événement constitue aussi une occasion pour dénoncer une nouvelle fois la politique que la puissance occupante réserve au peuple palestinien massivement arrêté et emprisonné: arrestations violentes, humiliation, torture lors des interrogatoires, détention arbitraire, peines disproportionnées, conditions de détention indignes, isolement prolongé, maltraitance, absence de soins médicaux appropriés.

Viles pratiques auxquelles s'ajoutent des punitions collectives - démolition des maisons de la famille du prisonnier, non remise du corps après son décès en prison... La journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient cette année dans des conditions extrêmement difficiles caractérisés par une hausse des arrestations arbitraires dans les territoires occupés depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre Gaza, le 7 octobre 2023.

Depuis cette date, l'armée sioniste a intensifié les rafles de jour comme de nuit et des dizaines voire des centaines de Palestiniens ont été dirigés dans des conditions inhumaines vers des prisons connues pour être des lieux de torture.

Affamer les prisonniers, la politique la plus dangereuse de l'occupant sioniste

D'après les chiffres rendus publics récemment par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens, le nombre de Palestiniens arrêtés par l'armée sioniste en Cisjordanie occupée s'est élevé à 8.270 depuis le 7 octobre 2023, dont 3.500 en détention administrative sans procès, ni inculpation.

Les deux institutions ont fait état de "passages à tabac graves, de menaces contre les détenus et leurs familles, ainsi que d'actes de vandalisme et de destruction de maisons de citoyens".

De leur côté, de nombreuses ONG de défense des droits de l'homme ont dénoncé les conditions extrêmement difficiles de



détention, citant "les mauvais traitements, la torture, les violences sexuelles, l'humiliation, le refus de nourriture ... etc".

Depuis des décennies, la situation des détenus palestiniens dans les prisons a toujours été sévèrement critiquée par les ONG des droits de l'homme, celle-ci s'étant gravement détériorée durant les six mois de guerre génocidaire menée par l'entité sioniste à Gaza.

Certains ONG de défense des droits de l'Homme ont cité, entre autres, le cas du militant palestinien Merouane Berghouti, en détention depuis 22 ans, dont l'état de santé s'est gravement détérioré, après son agression par des gardiens de prison.

Dans le même contexte, un groupe d'ONG sionistes s'est rendu à Genève pour alerter sur ce qui est qualifié de "crise majeure" dans les prisons sionistes, soulignant qu'il y a à près de 10.000 Palestiniens détenus par l'entité sioniste, "une augmentation de 200 % par rapport à une année normale".

Même les experts de l'ONU ont dénoncé récemment des cas de viol et d'agressions sexuelles commis sur des détenus palestiniens par les autorités d'occupation.

Par ailleurs, le 11 mars, le Club des prisonniers palestiniens a accusé l'entité sioniste d'affamer des milliers de prisonniers depuis le 7 octobre jusqu'au mois de ramadhan: "Avec l'avènement du mois de Ramadhan, l'administration pénitentiaire de l'occupation continue de pratiquer la politique consistant à affamer plus de 9.100 prisonniers après le 7 octobre, parmi lesquels des femmes, des enfants et des malades", a-t-il dénoncé dans un

communiqué.

En plus de cela, l'entité sioniste pratique une politique de restrictions sur la pratique de rituels religieux des prisonniers, et notamment sur la prière, l'appel à la prière et la lecture du Coran (...). A cela s'ajoutent la réduction des repas et la mauvaise nourriture qui leur est fournie, ce qui a affecté leur état de santé, a relevé la même source. Le Club a mis en garde la puissance occupante en déclarant: "Affamer les prisonniers constitue la politique la plus dangereuse imposée par l'occupation après le 7 octobre, en plus de la torture et des mauvais traitements qui ont affecté tous les prisonniers, hommes et femmes, ainsi que les enfants détenus, et leur ont causé des problèmes de santé, et plus précisément au niveau du système digestif".

En chiffres, au moins vingt-sept détenus palestiniens sont morts dans les prisons sionistes depuis le 7 octobre, selon des sources palestiniennes. Et quelque 94 enfants palestiniens sont détenus par l'entité sioniste à la prison de Megiddo dans le nord d'El Qods occupée, "dont 24 originaires de Gaza", d'après la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Selon la même source, plus de 270 femmes palestiniennes, dont deux enceintes, ont été arrêtées par les forces d'occupations depuis le 7 octobre dernier. Au total, 66 journalistes palestiniens ont été arrêtés par les forces sionistes depuis le début de l'agression contre Gaza qui a fait jusque-là plus de 33.000 martyrs.

R.I

GAZA

## Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 33.843 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 33.843 martyrs et 76.575 blessés depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé. Hier, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste contre diverses zones de la bande de Gaza, au 193ème jour de l'agression contre l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés lorsque les avions de combat de l'occupant sioniste ont bombardé la mosquée des martyrs d'Al-Fakhoura, à l'ouest du camp de réfugiés de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza, précise Wafa qui fait également état de destructions massives dans les maisons voisines.

Au centre de la bande de Gaza, d'intenses bombardements d'artillerie et de missiles se poursuivent sur le camp de Nuseirat pour le sixième jour consécutif, faisant au moins cinq martyrs et d'importants dégâts matériels, ajoute l'agence de presse palestinienne.

L'aviation de l'entité sioniste a également bombardé plusieurs maisons à Al-Mighraqa et dans la ville voisine d'Al-Zahraa, tandis que son artillerie a tiré plusieurs obus sur la zone ouest de Deir al-Balah.

Au nord de la bande de Gaza, les forces d'occupation ont arrêté des dizaines de jeunes Palestiniens à Beit Hanoun après les avoir maltraités, selon les témoignages de leurs familles.

Les forces d'occupation ont également forcé les femmes et les enfants à quitter deux écoles-abris et la ville de Beit Hanoun, au moment où des obus d'artillerie étaient tirés sur eux.

A Khan Younes, au sud de la bande de Gaza, l'artillerie de l'occupation a bombardé plusieurs quartiers, notamment dans les régions est: Abasan, Bani Souhaila et Khouzaa.

R.I

## EBRAHIM RAÏSSI (PRÉSIDENT IRANIEN)

### L'Iran répondra à "la moindre" action de l'entité sioniste

Le président iranien Ebrahim Raïssi a prévenu que "la moindre action" de l'entité sioniste contre les intérêts de l'Iran provoquerait "une réponse sévère" de son pays, selon un communiqué publié hier par la présidence. "Maintenant, nous déclarons fermement que la moindre action contre les intérêts de l'Iran entraînera certainement une réponse sévère, étendue et douloureuse contre tous ses auteurs", a déclaré M. Raïssi au cours d'un entretien téléphonique avec l'émir du Qatar Tamim ben Hamad Al-Thani, tard lundi.

Le président iranien a indiqué que son pays avait visé ce week-end, "en exerçant son droit à l'autodéfense", les "centres" où avait été organisé le bombardement d'une annexe de l'ambassade d'Iran à Damas, en Syrie, le 1er avril. Cette opération inédite "a été menée à bien avec succès avec l'objectif de punir l'agresseur", a-t-il ajouté. M. Raïssi a, par ailleurs, de nouveau dénoncé "le soutien aveugle de certains pays occidentaux au régime sioniste" qui est "une cause de tension dans la région", selon le communiqué.

Le vice-ministre des Affaires étrangères, Ali Bagheri, avait averti lundi soir sur la télévision d'Etat l'entité sioniste que, en cas de réplique, "elles devront s'attendre à un coup plus fort, plus rapide et plus immédiat" de la part de l'Iran. "Elles n'auront pas un délai de 12 jours", a-t-il indiqué en référence à la durée ayant séparé la frappe de Damas et la riposte iranienne contre l'entité sioniste. "En fait, la réponse qu'ils recevront ne se mesurera pas en jours ou en heures, mais en secondes", a-t-il ajouté.

L'entité sioniste "ne devrait pas répéter cette erreur stratégique par une autre erreur", a prévenu M. Bagheri.

R.I

## RÉINCARCÉRATION DES PRISONNIERS PALESTINIENS LIBÉRÉS

### Une violation flagrante des accords d'échange

Les forces de l'occupation sionistes ont intensifié les campagnes d'arrestations arbitraires depuis le 7 octobre dernier, procédant dernièrement à la réincarcération de prisonniers libérés individuellement ou dans le cadre d'échange de prisonniers, au mépris de tous les accords conclus interdisant l'intimidation ou le harcèlement d'un détenu libéré. Dans une déclaration à l'APS, le porte-parole du Comité chargé des prisonniers et ex-détenus palestiniens, Thaer

Shriteh, a fait savoir que "l'occupant a arrêté plus de 10 prisonniers libérés dans le cadre de l'accord d'échange de prisonniers", conclu avec la résistance palestinienne fin novembre dernier, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu. Il a ajouté qu'en 2014, l'occupant sioniste avait également arrêté quelque 80 prisonniers libérés dans le cadre de l'accord de Shalit (conclu le 11 octobre 2011 et en vertu duquel 1.027 prisonniers palestiniens ont été

libérés en échange du soldat Gilad Shalit), soulignant que "certains d'entre eux se trouvent en détention, à ce jour". "L'occupation a exécuté des milliers d'arrestations depuis le 7 octobre, et plus de 70 à 75 % des personnes arrêtées sont d'anciens prisonniers ayant purgé des peines dans des prisons et des centres de détention", a-t-il fait savoir, soulignant que "l'offensive visait principalement les anciens prisonniers et que toutes les arrestations survenues ces derniers mois sont

une réaction vindicative ciblant les prisonniers, leurs familles et tout le peuple palestinien". Le même responsable a affirmé que "le nombre de prisonniers en détention administrative avant le 7 octobre était de près de 1.200, mais ce nombre a doublé récemment pour atteindre près de 4.000 prisonniers, dont 3.000 détenus depuis le début de l'opération du +déluge d'al-Aqsa+, la majorité étant d'anciens prisonniers transférés en détention administrative".

R.I

# TÉLÉ

# VISION



**TF1**

Doc

21h10



Un jeune patient a fait un malaise. Marina, Damien et Frédéric tentent de comprendre ce dont il est atteint, sans succès, jusqu'à ce que Damien repère de curieuses taches sur les mains de son père.

*Chérie*  
25

Castle

21h05



Beckett est contactée par l'inspecteur qui avait enquêté, douze ans plus tôt, sur l'assassinat de sa mère.

**6ter**

Cruella

21h10



Estella est résolue à se faire un nom dans le milieu de la mode. Elle se lie d'amitié avec deux jeunes vauriens qui apprécient ses compétences d'arnaqueuse et mène avec eux une existence criminelle.

**G STAR**

Ferdinand

21h10



Ferdinand est un taureau au grand cœur. Victime de son imposante apparence, il se retrouve malencontreusement capturé et arraché à son village d'origine.

**CANAL+**

Manchester City / Real Madrid

21h00



Football. Ligue des champions. Quart de finale retour.

**TMC**

Harry Potter à l'école des sorciers

21h25



Orphelin, Harry Potter est élevé par son oncle et sa tante, Vernon et Petunia Dursley, qui l'obligent à vivre dans un placard.

**C 8**

Mongeville

21h19



Propriétaires d'un grand centre équestre, les Vannier sont à la recherche de leur fille, Emilie, jeune cavalière talentueuse qui a mystérieusement disparu.

**Harry Potter :**  
Daniel Radcliffe révèle qu'Alan Rickman le terrifiait



Daniel Radcliffe a été terrifié par Alan Rickman, au début de la saga "Harry Potter". Ce dernier est finalement devenu un de ses plus grands soutiens.

Daniel Radcliffe a confié au Podcast Happy Sad Confused qu'il avait terriblement peur d'Alan Rickman, qui jouait le professeur de potions Severus Rogue.

"J'étais tellement intimidé par Alan Rickman", a déclaré Daniel Radcliffe. "Sa voix était si grave qu'elle résonnait à travers vous. J'étais tellement intimidé par lui pendant les trois premiers films. J'étais terrifié par lui et je me disais : "Ce type me déteste", a-t-il dit à propos de l'acteur décédé en 2016.

Ce n'est qu'à l'âge adulte qu'il a pu nouer des liens d'amitié avec Alan Rickman. Daniel Radcliffe explique que l'acteur lui a apporté son soutien et est venu le voir à plusieurs reprises jouer dans des comédies musicales, parfois même en écourtant ses vacances spécialement pour le faire. Daniel Radcliffe consacre un documentaire au cascadeur devenu paraplégique lors du tournage d'Harry Potter 7.

"Il a écourté des vacances au Canada pour venir me voir jouer. Il a vu chaque pièce de théâtre que j'ai faite de son vivant", a déclaré Radcliffe. "À la fin de chaque pièce, nous passons du temps ensemble et nous débriefons dessus." Il a été l'un des premiers à me dire: "Tu devrais t'intéresser au coaching vocal et à toutes ces choses", avant de reconnaître qu'il avait eu tellement de chance de le rencontrer.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**

Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**

Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :

l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

# 46 FILMS PARTICIPENT À LA COMPÉTITION OFFICIELLE

## 46 films participent à la compétition officielle

Soixante-dix nouveaux films de 18 pays méditerranéens produits entre 2022 et 2024 participeront à la 4ème édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba qui se tiendra du 24 au 30 avril avec invité d'honneur le cinéma italien.

Sur ce total de films incluant des longs et courts métrages ainsi que des films documentaires, 46 films participent à la compétition officielle avec en plus des projections spéciales du cinéma palestinien, sur la femme et sur le cinéma méditerranéen.

Dans une conférence de presse tenue à l'hôtel Seybouse international, le commissaire du festival, Mohamed Allal a précisé que "le festival revient après quatre années d'éclipse avec une nouvelle vision et une forte détermination à en faire une plateforme de découverte des talents et un partenaire de la production de films avec les jeunes cinéastes, assurant que le festival ambitionne de devenir un centre de rayonnement et de promotion du cinéma algérien". Reporté de novembre 2023 à avril 2024, le festival verra l'expression de la solidarité avec le peuple palestinien avec un programme intitulé "Viva Palestina" de présentation de sept courts métrages palestiniens à présenter successivement avant l'ouverture



ture de la compétition officielle en présence de stars du cinéma palestinien dont le comédien Kamal Bacha et la cinéaste Najwa Najjar. Le film italien "Vers un avenir radieux" signé en 2023 par le réalisateur Nanni Morretti ouvrira le festival d'Annaba du film méditerranéen qui donnera lieu à la distinction de

stars du cinéma algérien et international dont le réalisateur algérien Merzak Allouache et le réalisateur italien Domenico Procacci. Dans le cadre de la formation, le festival accueillera dans son programme Masterclass des figures artistiques qui relateront leurs parcours dont le musicien compositeur Safy

Boutella, le spécialiste des effets spéciaux 3D pour le cinéma Samy Lamouti et le producteur italien Daniele Urciuolo. Des ateliers de formation aux métiers du cinéma seront également organisés au profit de 70 jeunes et animés par des figures du cinéma.

R.C

### UN GALA ARTISTIQUE ET DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES MARQUERONT L'ÉVÉNEMENT

## Le festival Algé'Rire: Du 30 avril au 3 mai prochain

La 6ème édition du festival "Algé'Rire" se tiendra du 30 avril au 3 mai prochain à Alger. Les spectacles auront lieu au patio du Palais de la culture Moufidi Zakaria. Pour cette nouvelle édition, organisée par Broshing Events, les organisateurs ont prévu l'humoriste Farid Chamekh pour animer le grand gala d'ouverture qui aura lieu le 30 avril. Cette soirée réunira des stars montantes et des artistes confirmés

des deux rives de la méditerranée. Ainsi, le public pourra retrouver sur scène, au programme de la soirée d'ouverture de cette nouvelle édition, Abdelkader Secter, Ilyes Djadel, Ayoub Marceau, Nash, Rey Mendes, Félix Dhjan, Mahé, Malik Belkhouja, Khalifa BMK, Kamel Abdat, Réda Seddiki et Sarah Linda. S'agissant de la soirée 100% féminine, elle sera animée par Sarah Linda, verra la participation de cette dernière aux côtés de Flora

Amara, Merihene, Nash et d'autres surprises et ce, le 1er mai. Cette soirée verra Abdelkader Secter qui sera en tête d'affiche.

Le 2 mai sera au tour de Malik Velkhouja et Ilyes Djadel. S'agissant de la soirée de clôture, le 3 du mois prochain, elle sera une 100%DZ en première partie, alors que la deuxième partie du spectacle sera réservée à Kamel Abdat.

N.C

### FESTIVAL DE CANNES 2024 :

## La sélection de la Semaine de la critique dévoilée

Le festival de Cannes a dévoilé la liste des films en compétition pour la Semaine de la critique, sélection parallèle très prisée de la manifestation culturelle. Des premiers et deuxièmes longs-métrages venus de Taïwan, d'Argentine, de Belgique ou encore d'Égypte seront présentés durant la 63e Semaine de la critique, l'une des sélections parallèles au Festival de Cannes.

Au total, onze longs-métrages sont sélectionnés, dont sept participent à la compétition sous l'oeil d'un jury présidé par Rodrigo Sorogoyen, reconnu comme l'une des figures du renouveau du cinéma espagnol.

Parmi les découvertes figurent en compétition un premier film taïwanais (Locust du réalisateur KEFF) sur le Taïwan de 2019, en pleine révolte populaire, "aux côtés



d'une jeunesse désenchantée tentée par le choix des armes et des gangs", ou un premier

film argentin (Simón de la montaña du réalisateur Federico Luis), drame sur le handi-

cap. Un seul cinéaste français est en compétition (Antoine Chevrollier pour son premier long-métrage, "La Pampa", drame avec Sayyid El Alami et Damien Bonnard). Les autres sont projetés hors compétition.

Fondée en 1962, la Semaine de la critique est l'une des principales sélections parallèles au Festival de Cannes, consacrée à la découverte de nouveaux talents et programmant des premiers ou deuxièmes films.

La 63e édition de la Semaine de la critique se tiendra du 15 au 23 mai. Le 77e Festival de Cannes durera, lui, du 14 au 25 mai.

N.C

## Heinz Janisch et Sydney Smith, Prix Hans-Christian-Andersen 2024

Lors de la Foire du Livre jeunesse de Bologne, en Italie, l'association IBBY (International Board on Books for Young People) a décerné ses Prix Hans-Christian-Andersen, dans deux catégories, l'une pour les auteurs et l'autre pour les illustrateurs.

Côté auteur, l'Autrichien Heinz Janisch a été couronné, qualifié de "maître de la forme courte, dont les récits accordent une place à l'imagination des lecteurs". Même si un grand nombre de ses œuvres sont humoristiques, parfois même absurdes, il apporte un élément philosophique à ses écrits, qui rend souvent ses livres profonds. Également journaliste pour la radio, Janisch est aujourd'hui l'un des auteurs pour la jeunesse les plus connus d'Autriche. Il a commencé à écrire en 1982.

Côté illustration, le Canadien Sydney Smith remporte le trophée. Né en 1980 en Nouvelle-Écosse, il est retourné vivre dans cette province canadienne après plusieurs années passées à Toronto. D'après le jury de l'IBBY, ses œuvres sont "comme des récits visuels ou des ritournelles, ce qui fait écho à ses déclarations, selon lesquelles il écoute avant de créer des histoires".

Le jury du prix, cette année, réunissait Evelyn Arizpe (Mexique/Royaume-Uni), Brenda Dales (États-Unis), Sabine Fuchs (Autriche), Diana Laura Kovach (Argentine), Shereen Kreidieh (Liban), Bettina Kümmerling-Meibauer (Allemagne), Jaana Pesonen (Finlande), Tan Fengxia (Chine), Pavle Učakar (Slovénie) et Morgane Vasta (France). La présidence a été confiée à Liz Page.

12 auteurs et illustrateurs étaient en lice pour ce Prix Hans-Christian-Andersen, remis tous les deux ans. En 2022, le Prix Hans-Christian-Andersen avait été décerné à Marie-Aude Murail, pour la catégorie Auteurs, et Suzy Lee (Corée du Sud), pour la partie Illustrateurs.

N.C

## LE SALON ARABE DES ARTS PLASTIQUE À TIARET :

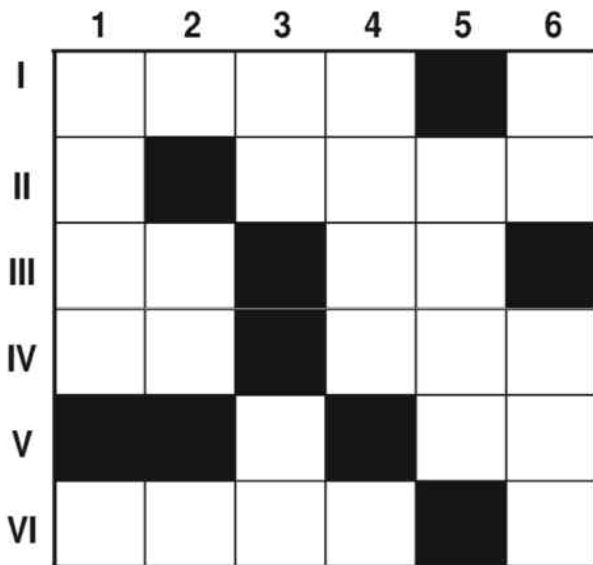
### participation de 30 artistes

Pas moins de 30 artistes d'Égypte, du Qatar, du Yémen, de Mauritanie, d'Arabie Saoudite, de Palestine et de différentes régions d'Algérie, sont attendus à l'édition du Salon arabe des arts plastiques du 16 au 19 avril à la Maison de culture et des arts Ali Maâchi, à Tiaret organisée de cet événement dédiée à l'artiste-peintre scénographe Demis Mohamed, natif de Annaba et diplômé en HSE.

Au-delà des expositions et des rencontres, les organisateurs ont programmé une visite des principaux sites historiques et archéologiques de la région de Tiaret.

R.C

Mots croisés grille N° 897



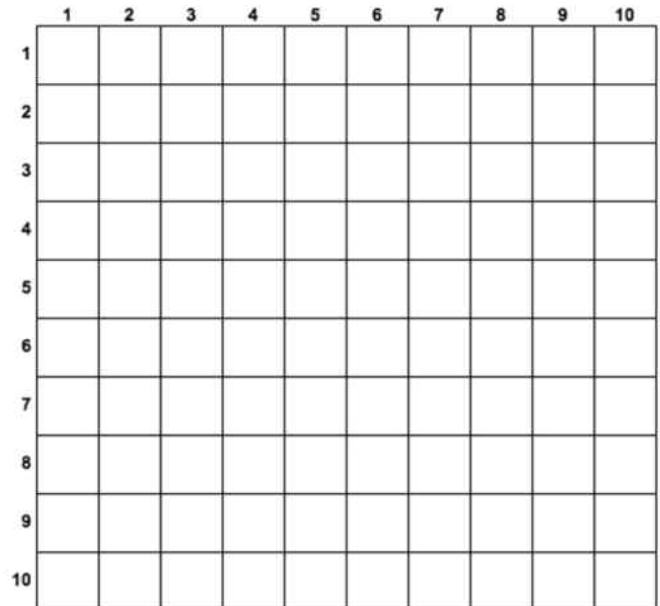
HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 897



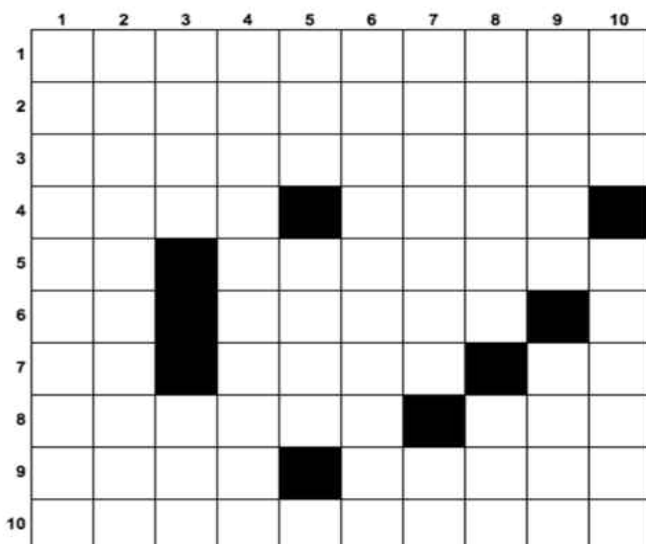
Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.
- 2 De Syrie.
- 3 Ne sont pas manifestes.
- 4 Un étranger.- Sainte japonaise.
- 5 Peintre abstrait.
- 6 Partie morale.- Unité d'éclairement.
- 7 Accorde du crédit (se).- Ribote.
- 8 Chanterions à la montagne.
- 9 Bridée.- Conjonction.
- 10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.
- 2 Ne sont pas salut(aire)s.
- 3 Obstacles humains.
- 4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.
- 5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.
- 6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.
- 7 Cépage du Cher.
- 8 Jointe.- Jeu d'encerclement.
- 9 Terriennes.- En 02.
- 10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 897



Horizontalement

- 1 Médiateurs.
- 2 Comme chien et chat.
- 3 Prêle.
- 4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.
- 5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.
- 6 Astate.- Sièges du passé.
- 7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.
- 8 Clos.- Domaine du loir ou Loir.
- 9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.
- 10 Alimente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.
- 2 Travaillent avec une échelle réduite.
- 3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.
- 4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).
- 5 Communiqués.- Opération épervier ...
- 6 Légèreté.
- 7 Roule en meule.- Possessif.
- 8 Chaîne du 74.- Amiante.
- 9 En 54.- N'est pas accord.
- 10 Cardinaux.- Mustélidé.

## L'objet ayant transpercé un toit en Floride vient de l'ISS

L'objet venu du ciel qui avait transpercé la maison d'un habitant de Floride arrivait bien de la Station spatiale internationale (ISS), a confirmé lundi la Nasa. Le 8 mars, un habitant d'une ville de Floride a récupéré un objet gris semi-cylindrique qui aurait, selon lui, "transpercé le toit et deux étages" de sa maison, et la transmis à l'agence spatiale américaine. Elle a confirmé lundi le scénario qui était alors supposé: l'objet vient d'un cargaison de vieilles batteries, des déchets relâchés de l'ISS en 2021 pourtant prévu pour rentrer dans l'atmosphère "sans danger". L'objet incriminé, 700 grammes environ, est constitué d'un alliage de métaux nommé Inconel. La Nasa a dit qu'elle menait l'enquête pour savoir pourquoi ce débris n'avait pas été entièrement détruit dans l'atmosphère, et s'il est nécessaire de changer ses pratiques.

## ORAN

### Démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à neutraliser un réseau de narcotraffiquants spécialisés dans l'acheminement, la propagation et le stockage de drogues, constitué de trois individus et à saisir une quantité de plus de 11 kilogrammes de cette substance illicite, ainsi qu'une somme d'argent issue de cette activité illicite, a indiqué hier, ce corps de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celles inhérente au trafic

de drogues, la brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant des services de la police judiciaire (PJ) de la Sûreté de wilaya d'Oran, a réussi à mettre hors d'état de nuire un réseau criminel impliqué dans une affaire de détention, de stockage et de trafic de drogue et à arrêter trois individus repris de justice récidivistes connus pour avoir été impliqués dans d'autres affaires similaires. L'opération a été menée sur la base de renseignements recueillis sur le terrain faisant état des activités des membres de ce réseau, qui utilisaient une habitation comme lieu de stockage des stupéfiants. Après avoir procédé à la surveillance des activités des suspects et l'accomplissement des procédures judiciaires, sous la supervision du procureur de la République près le tribunal d'Oran et la délivrance d'un mandat de perquisition, un plan a été mis en œuvre ayant permis l'arrestation des trois trafiquants de drogues et

la saisie de 11,5 Kg de kif traité, a-t-on fait savoir de même source. L'opération s'est également soldée par la saisie de 650.000 DA, trois véhicules et un motocycle que les narcotraffiquants utilisent dans leurs activités illicites.

## AFGHANISTAN

### Deux enfants tués dans l'explosion de munitions non explosées

Deux enfants ont été tués dans l'explosion de munitions non explosées dans deux provinces afghanes, ont déclaré hier, des responsables locaux aux médias. L'un des enfants a été tué et deux autres

ont été blessés après que deux munitions ont explosé séparément dans les districts de Spin Boldak et Arghistan de la province de Kandahar (sud), a indiqué aux médias le porte-parole de la police provinciale, Asadullah Jamshidi. Un autre incident de ce type est survenu après qu'un garçon ait trouvé un engin explosif dans le district de Baharak de la province du Badakhan (nord), a fait savoir le porte-parole de la police provinciale, Ehsanullah Kamgar. L'adolescent avait commencé à jouer avec la munition quand elle a explosé, le tuant instantanément et blessant son grand-père qui l'accompagnait, a ajouté M. Kamgar. L'Afghanistan serait l'un des pays les plus minés au monde, alors que plus de quatre décennies de guerres et de conflits civils ont laissé dans leur sillage des munitions et des mines non explosées.

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:47	12:51	16:24	19:26	20:48

## Météo

Alger		23	Tizi Ouzou		23
Tiaret		25	Béjaïa		22
Constantine		23	Oran		25

## PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

### L'ANPDP reçoit aujourd'hui les représentants de quatre secteurs ministériels

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a reçu, hier, les représentants du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, du ministère des Relations avec le Parlement, du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, et du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a indiqué hier un communiqué de l'Autorité. Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des organes publics et privés, responsables du traitement des don-

nées à caractère personnel en vue d'aligner les traitements effectués par ces derniers sur les dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel", a précisé la même source. Cette démarche vise à protéger les droits fondamentaux des citoyens et à accélérer la cadence de l'opération de dépôt des déclarations et demandes d'autorisation de traitement, via la plateforme numérique dédiée à cet effet, a ajouté la même source.

## PHILIPPINES

### Saisie record de presque 2 tonnes de méthamphétamine

Le président philippin Ferdinand Marcos a déclaré, hier, que la saisie la veille de près de deux tonnes de méthamphétamine au sud de Manille, était "la plus grosse cargaison" jamais confisquée aux trafiquants dans le pays. La police a retrouvé, lundi, 1,8 tonne de méthamphétamine (aussi appelée shabu aux Philippines), d'une valeur de 230 millions de dollars lors de la fouille d'un véhicule dans la province de Batangas, au sud de la capitale. Le président Marcos s'est rendu, hier, dans

la ville d'Alitagtag, dans cette province, afin d'inspecter la cargaison en compagnie du secrétaire d'Etat à l'Intérieur Benhur Abalos. Il a profité de l'occasion pour saluer la "bonne démarche" des policiers dans l'arrestation du conducteur. "Nous avons mené l'opération avec prudence, (...) pour moi, c'est l'approche qui devrait être adoptée dans la guerre contre la drogue (...) personne n'est mort, il n'y a pas eu de fusillade, personne n'a été blessé", a-t-il déclaré devant des journalistes.

## SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE SEKRINE

### La 2e édition le 10 mai prochain

La deuxième édition du semi-marathon international de Sekrine (Sétif) se déroulera le 10 mai prochain, sur une distance réglementaire de 21,097 kilomètres, ont indiqué, hier, les organisateurs. Cette compétition, qui devrait drainer la participation de certains coureurs étrangers, se déroulera dans la ville de Maâfer, relevant de la Daïra d'Aïn Oulméne, située au Sud de la wilaya de Sétif. Le tracé officiel

de la course a été effectué le 12 janvier dernier, par l'expert Zenia Boudjemaâ, reconnu par la Fédération internationale d'athlétisme "World Athletics". La course prendra son départ à Maâfer, en allant vers Aïn Oulméne, avant de revenir sur Maâfer, a-t-on encore appris auprès des organisateurs. La précédente édition de ce semi-marathon international de Maâfer s'était déroulée le 7 février 2023.

## CRA

### Plus de 152.000 colis alimentaires distribués durant le mois de Ramadhan



La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui a affirmé, lors d'une conférence de presse hier au siège de son organisme à Alger, que "la préparation de la campagne de solidarité du mois de Ramadhan béni a été couronnée par la distribution de 152.549 colis alimentaires distribués aux familles démunies et nécessiteuses sur tout le territoire national, sous la supervision des autorités locales et avec la contribution des comités locaux du CRA et des dons de nombreux donateurs et contributeurs économiques et des différentes associations nationales". Elle a souligné, dans ce cadre, la mise en place de "226 restaurants d'Iftar, 82 points de distribution au niveau des autoroutes et des centres de

garde et frontaliers et trois tentes géantes offrant plus de 1.200 repas d'Iftar par jour à Bourached (Ain Delfla), Oued Athmania (Mila) et Djebahia (Bouira), en sus du restaurant principal à la place du 1er mai, avec la contribution des comités de wilaya d'Alger et de la commune de Sidi M'hamed". L'intervenante a fait, par ailleurs, état d'opérations de circonscription collective organisées par le CRA au profit de 5.665 enfants, ainsi que des vêtements de l'Aïd pour les enfants issus des familles à faible revenu et des orphelins. Il s'agit de la distribution de 35.864 tenues et d'autres opérations de solidarité, à l'instar de l'offre de 1.960 draps et couvertures et plus de 40 tonnes de denrées alimentaires aux écoles coraniques durant le mois sacré, en plus de cadeaux pour

enfants dans les hôpitaux. Selon Mme Hamlaoui, les opérations de solidarité de cette année "ont triplé comparativement aux précédentes opérations, et ce grâce au renouvellement qu'avaient connu les commissions de wilaya du CRA et à la contribution des bienfaiteurs". Elle a en outre assuré que "les programmes du CRA se poursuivent et engloberont l'équipement des salles de soins, la formation de détenus dans les établissements pénitentiaires et l'ouverture de trois nouveaux centres de prise en charge des enfants autistes, avec formation de leurs familles sur la conduite à tenir envers leurs enfants au niveau de la capitale, ainsi que le programme de formation des bénévoles sur les modes de riposte rapide aux catastrophes".